



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 65642

Texte de la question

M. Yann Galut attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'ajustement du budget des caisses d'allocations familiales aux prestations supplémentaires suite à la réduction du temps de travail des aides familiales à domicile. En effet, le surcoût horaire occasionné par les 35 heures n'aurait pas été répercuté sur les budgets des caisses d'allocations familiales ; celles-ci seraient donc dans l'incapacité de maintenir leur niveau de prestations à leurs usagers. Il lui demande donc si le Gouvernement souhaite augmenter le budget des caisses d'allocations familiales afin qu'elles puissent continuer à offrir un service de qualité à leurs usagers.

Données clés

Auteur : [M. Yann Galut](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65642

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5125